



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 novembre 2024**

Date de la convocation : mardi 19 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (excusée du n° 2 au n° 6), M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO (présente du n° 1 au n° 10), M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Alexandre PEREZ, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER (excusé du n° 10 au n° 44), M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY (excusée au n° 11), Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Camille LE DELLIOU), M. Laurent JUBIER (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI du n° 11 au n° 44)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Néjja BOUCHANNAFA, M. Antoine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Camille LE DELLIOU

N° 32 Dispositif petits déjeuners 2024-2025 : convention de financement avec l'Education Nationale

Rapporteur : Mme Françoise MARTEEL

Mesdames, Messieurs

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, adoptée par le gouvernement en 2018 prévoit d'encourager dans les écoles primaires situées sur des territoires en difficulté sociale, la distribution de petits déjeuners sur le temps périscolaire ou scolaire au choix de l'école et de la collectivité.

Ainsi, depuis plusieurs années, la Ville de Pau s'est engagée, en partenariat avec l'Education Nationale pour participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une bonne concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, ce dispositif représente 21 420 petits déjeuners dans 9 écoles palaises : 4 Coins du Monde – Bouillorce – Fleurs - Henri IV - Sarrailh – Marancy – Nandina Park – Curie et Trianon. Le ministère de l'Education Nationale s'engage à contribuer, sur la base d'un forfait de 1,30 € par élève et par petit déjeuner. Cette aide représente pour la Ville de Pau une subvention annuelle de 27 846 €. La convention ci-annexée définit les modalités du partenariat entre la ville et le Rectorat de l'académie de Bordeaux.

Après avis de la commission Action Sociale et Vie dans la Ville du 12 novembre 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée au titre du dispositif « Petits déjeuners » avec le Rectorat de l'académie de Bordeaux pour l'année scolaire 2024-2025 ;**
- 2. Décider de faire recette de cette subvention aux budgets 2024 (avance) et 2025 (solde), chapitre 74 - fonction 288 – article 74718.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU